

Conduite d'un élevage ovin viande

RNCP15798 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	CS — Certificat de spécialisation
Code(s) NSF	212s
Code(s) ROME	A1410
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2020

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'agriculture

<http://www.agriculture.gouv.fr>

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce certificat assure la gestion technique d'un élevage ovin en vue d'atteindre des objectifs qualitatifs et quantitatifs optimaux. Il s'occupe de l'alimentation, des pâturages, de la reproduction, de l'agnelage, met en œuvre la sélection et assure la gestion sanitaire de son troupeau ou de celui qui lui est confié. Il est aussi amené à entretenir et aménager les bâtiments et équipements de la bergerie, gérer les chiens de berger, voire transformer et commercialiser les produits de son élevage.

Pour cela, il organise et supervise les différentes activités, participe aux travaux et peut encadrer du personnel.

Il peut prendre part à la gestion économique et financière de l'exploitation et à l'élaboration de la stratégie de l'élevage.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

UCP1 : Définir les orientations et le fonctionnement d'un atelier ovin au sein d'un système d'exploitation

UCP2 : Mettre en œuvre des techniques spécifiques permettant la conduite du troupeau ovin

UCP3 : Elaborer un système fourrager assurant le fonctionnement d'un atelier ovin

Blocs de compétences

RNCP15798BC01 — UCP1 : Définir les orientations et le fonctionnement d'un atelier ovin au sein d'un système d'exploitation

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 3 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Analyser les paramètres nécessaires à la mise en place et au fonctionnement du système de production ovin
- Déterminer les caractéristiques techniques, économiques, sociales et environnementales du système de production

RNCP15798BC02 — UCP2 : Mettre en oeuvre des techniques spécifiques permettant la conduite du troupeau ovin

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 3 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Déterminer des conduites adaptées au contexte
- Réaliser des opérations techniques liées à la conduite du troupeau ovin

RNCP15798BC03 — UCP3 : Elaborer un système fourrager assurant le fonctionnement d'un atelier ovin

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 3 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Analyser la situation de l'exploitation dans son contexte
- Construire un système fourrager adapté à la situation

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire de ce certificat exerce son activité au sein d'un élevage ovin (exploitation agricole, station technique, centre d'expérimentation) ou d'un atelier de production animale ovine.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Berger / bergère, berger/bergère d'estives, conducteur/conductrice d'atelier de production animale ovine, éleveur/éleveuse d'agneaux/de moutons/d'ovins, éleveur/éleveuse en production ovine, éleveur-sélectionneur/éleveuse -sélectionneuse, moutonnier/moutonnière, responsable d'élevage en production ovine

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Conditions de travail contraignantes, Inadéquation géographique, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 600 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en agriculture, pêche, forêt et espaces verts (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	A0X41 — Eleveurs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 970
Jugés difficiles à recruter	49 %
Emplois saisonniers	46 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X41 — Eleveurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Jury composé paritairement :

- de membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles dont au moins la moitié de membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles publics ;
- de professionnels du secteur d'activité concerné par l'option du certificat de spécialisation, à parité employeurs ou exploitants agricoles et salariés.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2020

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP34279

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/15798/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	1 946 €
Coût moyen par dossier	1 946 €
Durée moyenne	139 h
Période	02/2020
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.